

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: ACTE MODIFICATIF N°1 DU MARCHE DE COLLECTE, TRI, AFFRANCHISSEMENT ET DISTRIBUTION DU COURRIER DE LA VILLE DE VINCENNES, PASSE AVEC LA SOCIETE L'ATELIER DU COURRIER DÉCISION N° DM-23-096 EN DATE DU 17 FEVRIER 2023

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-177 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire ;

VU la décision n° DM-22-105 du 18 mars 2022 de signer le marché de collecte, tri, affranchissement et distribution du courrier de la Ville de Vincennes (notifié le 07/04/2022) ;

VU le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 09/02/2023, donnant un avis favorable pour l'acte modificatif n°1 ;

CONSIDÉRANT que l'acte modificatif n°1 a pour objet d'augmenter le montant maximum annuel du marché initialement prévu à 150 000,00 € HT/an à 165 000,00 € HT/an ;

CONSIDÉRANT que cette augmentation est due au prix d'affranchissement du courrier qui est en hausse de 7 % ;

DÉCIDE

DE SIGNER l'acte modificatif n°1 avec la société L'ATELIER DU COURRIER sise 3, rue Jacques Rueff - 92160 ANTONY représentée par M. KAMPF Jean-Michel, gérant de la société, du marché relatif à la collecte, tri, affranchissement et distribution du courrier de la ville de Vincennes.

Le montant de l'acte modificatif n°1 s'élève à 15 000,00 € HT (18 000,00 € TTC).

Le nouveau montant maximum annuel du marché s'élève à 165 000,00 € HT (198 000.00 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20230217-Imc1H10578H1-AR
Date de réception en Préfecture : 17/02/2023

Date de Publication: 17/02/2023

L'Adjoint au maire chargé de l'administration générale, de la sécurité publique et des affaires patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20230217-lmc1H10578H1-AR Date de réception en Préfecture : 17/02/2023

Date de Publication : 17/02/2023